



---

## Subvention du Fonds de la base pour les activités

La subvention du Fonds de la base pour les activités est offerte chaque année financière (du 1er avril au 31 mars). Il faut présenter une demande par écrit pour obtenir la subvention. Le montant accordé pour chaque unité admissible est de 6 \$ par membre de l'unité (militaires et civils). La subvention permet à chaque unité d'organiser une activité de groupe pour renforcer le moral de l'équipe.

L'approbation des PSP est nécessaire. Veuillez remplir le formulaire de demande ci-dessous et le transmettre par courriel directement au gestionnaire adjoint des PSP : [mike.almond@forces.gc.ca](mailto:mike.almond@forces.gc.ca)

Unité:

Unité d'appartenance :

Nom du demandeur :

Nom du cmdt de l'unité :

Nombre de militaires dans l'unité:

Nombre de civils dans l'unité:

Numero du compte en fiducie:

Date de la demande:

Membre de l'unité ayant les pouvoirs délégués:

Date de la certification courante pour le Cours de certification en passation des marchés

des BNP: